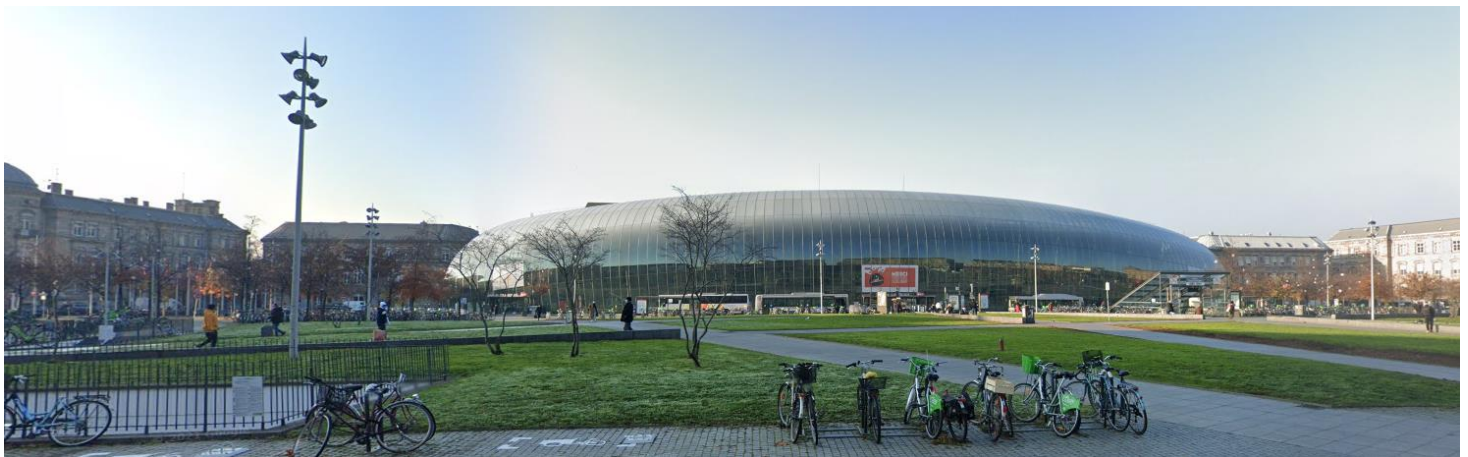


RETOUR SUR LA DEAMBULATION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

9 NOVEMBRE 2021



Service Voies Publiques, département éclairage public
Direction de territoire Tribunal Contades, Grande Ile-
Finkwiller, Gare-Halles

Bilan général selon les observations et remarques des participants

Dans l'ensemble, le bilan général de la déambulation fait ressortir que l'éclairage public est satisfaisant. Les participantes et participants n'ont pas fait part d'un sentiment d'insécurité qui soit lié à une absence ou à une insuffisance d'éclairage.

Il y a une préférence pour des éclairages uniformes et de couleur blanche comme le long du tramway, au niveau du boulevard de Nancy.

La prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses sont bien acceptées par les personnes présentes à la déambulation : luminaire n'émettant pas de lumière vers le ciel, quantité de lumière émise cadrée par la loi et température de couleur de la lumière émise inférieure ou égale à 3 000K (lumière blanc chaud).

Il est ressorti que la hauteur des éclairages doit être adaptée à la typologie de la rue et aux usages, par exemple pour la Petite rue de la Course. Il faudrait limiter les éclairages avec de la lumière intrusive vers les fenêtres des appartements et proscrire les sources lumineuses éblouissantes.

Davantage d'éclairage sur certaines places les rendraient plus sécurisantes, cela permettrait aussi de mieux prendre en compte les besoins des personnes malvoyantes et des seniors, dont la vision diminue avec l'âge, comme pour les chemins de la place de la Gare.



Explication du programme de la déambulation – place Hans-Jean Arp



Explication du programme de la déambulation – place Hans-Jean Arp

Suites données par le département éclairage public

Au vu des remarques et observations des participants à la déambulation, le département peut apporter les réponses suivantes.

Les lampes signalées en panne lors de la déambulation ont été réparées comme sur la place Hans-Jean Arp ainsi qu'au niveau de la promenade de la Tour du Diable.

Un projecteur a été posé par Maintenance Bâtiment à l'entrée de la place Sainte-Aurélie et l'intensité lumineuse des luminaires d'éclairage public a été augmentée.

Les panneaux publicitaires sur l'espace public (comme ceux des abris tramway et des abris bus) sont en train d'être équipés d'un système d'extinction de la lumière en milieu de nuit.

Le programme d'éclairage public 2022 étant déjà établi, il sera programmé en 2023-2024 la pose de kits LED dans les luminaires existants, par exemple, le long des lignes du tramway rue de Molsheim ou le remplacement des luminaires comme sur la rue de Wasselonne. Cela permettra d'obtenir une lumière de meilleure qualité qui soit blanche au lieu de jaune orangée et la rendre uniforme.

Des études sont en cours pour remplacer les luminaires de la pergola jugés éblouissants place de la Porte Blanche ou pour remplacer les luminaires rue Martin Bucer, rue Kageneck, rue de Mutzig et rue de Rosheim. Ces travaux permettront également de minimiser les lumières intrusives dans les appartements.

Les éclairages récents comme sur la rue du Faubourg National ou sur le boulevard de Nancy ne seront pas remplacés, les luminaires étant déjà en technologie LED et les niveaux d'éclairage optimisés en fonction des usages.

L'éclairage de la place de la Gare sera modifié une fois le résultat connu des études préliminaires sur les projets connexes aux extensions de tramway vers Schiltigheim.

Il ne sera pas prévu de travaux lourds d'éclairage dans la rue Thiergarten et la rue du Faubourg de Saverne, vu les coûts élevés de déplacement des réseaux.

Prochaines étapes suite à la déambulation

Un retour des travaux réalisés sera fait fin 2022 et fin 2023 auprès de la direction de territoire.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette déambulation, cela a notamment permis au département éclairage public de prendre conscience des problématiques liées à l'éclairage public qui peuvent exister à certains endroits. Il est toujours intéressant et pertinent de confronter l'expertise d'usages et le regard des habitants à celui des agents de la collectivité et à leur manière de travailler. À l'avenir, d'autres partenariats pourront avoir lieu entre la direction de territoire et le département éclairage public pour organiser, à nouveau, des déambulations sur ce thème, par exemple au sud du quartier Gare au niveau du secteur Laiterie, au niveau des Halles, etc. Il sera possible de les organiser vers le mois de novembre, afin de profiter des horaires d'hiver. Vous pouvez également être force de propositions pour les secteurs qui vous intéressent.